

Discours du Président

-

Lundi 22 mai 2023

-

2^{ème} Réunion – Budget supplémentaire

Mes chers collègues,

Cette réunion de mai, traditionnelle et institutionnelle, nous offre chaque année, l'occasion de réaliser le bilan de l'année écoulée mais aussi de nous projeter dans l'avenir.

En ce sens, je crois que la réunion de ce jour revêt une importance toute particulière.

Elle est comme habituellement d'abord de nature financière, fondement incontournable de toutes nos actions.

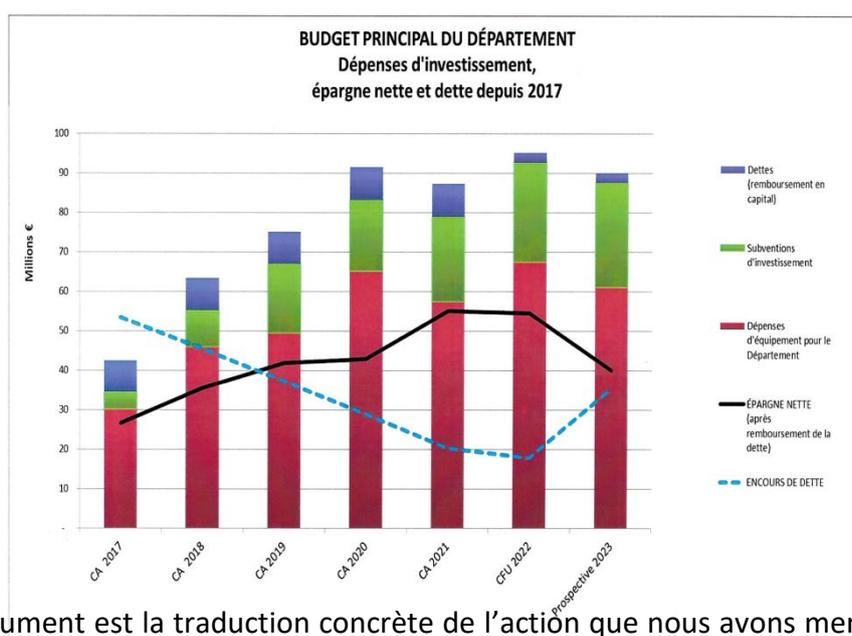
Cette année, le département de l'Aube fait partie des collectivités territoriales qui expérimentent et mettent en œuvre le Compte Financier Unique (CFU).

(Explications: séparation des pouvoirs d'ordinateur et comptable / remerciements service des finances de l'État et du Cd10)

À une époque où nous dénonçons fréquemment la frénésie de normes, contraintes et règlement nouveaux, nous pouvons apprécier cette simplification très opportune.

Ce compte financier unique est chargé d'enseignements fort utiles. Philippe, DALLEMAGNE nous en détaillera le contenu en cette fin de matinée.

Mais arrêtons-nous un instant sur la synthèse des cinq dernières années que je vous propose et sur les enseignements qu'elle nous procure.



Ce document est la traduction concrète de l'action que nous avons menée ensemble ces dernières années.

Il confirme de façon claire et indiscutable le rôle majeur du Département, collectivité de la proximité et de la solidarité.

Mais demeure la rigueur et l'implacable réalité de ces considérations financières, il y a des actions concrètes au service de ce territoire et de ses habitants.

En la matière, cette réunion nous amènera à prendre plusieurs décisions importantes:

- en matière de Solidarités humaines avec:

* le règlement départemental de l'action sociale de proximité et le règlement départemental d'aide sociale, documents essentiels pour l'accès aux droits des bénéficiaires concernés.

* Le Fond de Solidarité du Logement (FSL) et son compte rendu d'activités.

- en matière de Solidarités territoriale et d'attractivité du territoire avec notamment:

* le soutien à la démarche engagée par le SDEDA pour la réalisation d'un observatoire de l'eau et des schémas directeurs territoriaux d'alimentation

* l'adhésion au GIP Rachi-Troyes et l'Aube, en GRAND-EST.

Dans ces dossiers qui sont au cœur des problématiques d'avenir, c'est aussi la capacité d'anticipation de notre Collectivité départementale qui s'affirme.

Mes chers collègues, les temps présents sont difficiles et anxiogènes pour beaucoup de nos concitoyens.

Les défis de demain, les interpellent et sont source d'incompréhensions, d'insatisfactions et de frustrations.

Plus que jamais, dans ce contexte, le rôle de notre Collectivité départementale est de conforter par la solidarité assumée et exigeante, les piliers de notre vie en société.

Plus que jamais, il est essentiel de rassembler plutôt que de diviser (clin d'œil à l'initiative journée fleurie d'Angélique Guillemot).

Agissons avec toutes celles et ceux, nombreux, qui se reconnaissent et agissent pour les valeurs qui sont les nôtres.

La solidarité, bien sûr, mais assumée et exigeante, mais aussi, le respect, l'effort, l'équité, mais aussi, le dynamisme et l'ambition.

C'est dans ce cadre que je vous propose, chers Collègues, d'aborder les travaux de cette session animés du seul objectif de répondre aux difficultés, questionnements et aspirations de nos concitoyens.

Bon travaux